

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 14

Artikel: Lettres d'Adolphe
Autor: Adolphe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182760>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des pains et de la viande aux pauvres) doit, pendant cette cérémonie, prononcer quatre bénédictions sur le vin, par reconnaissance envers l'Eternel pour les quatre expressions dont il s'est servi en disant à Moïse qu'il veut délivrer Israël.

Ainsi, dis aux enfants d'Israël : Je suis l'Eternel, je veux vous soustraire au joug des Egyptiens, je vous délivrerais de ce dur esclavage, je vous retirerai de ce pays avec la force de mon bras, je suis l'Eternel, votre Dieu, qui vous ai délivrés de l'esclavage de l'Egypte. Et la cérémonie continue, en chantant les louanges de Dieu et en mangeant, suivant les prescriptions, une partie des trois grands pains et des herbes amères.

Rien n'est beau comme la cérémonie de cette soirée dans une famille religieuse. La ferveur des hommes, la piété des femmes et le saint respect des enfants font incontestablement de cette solennité la plus belle fête de famille qu'on puisse voir.

Lettres d'Adolphe.

Mon cher ami,

J'attendais avec impatience, et depuis plusieurs semaines, une lettre de vous. N'étaient les circonstances de famille dont vous me parlez, j'aurais réellement cru que vous aviez oublié ceux qui ont été heureux de vous accueillir pendant deux mois sous leur toit. Oh ! je me souviendrai toujours combien vous me fites pitié lors de votre arrivée à Lausanne, à la suite du grand désastre qui frappa votre pauvre France !...

C'était le 3 février 1871 ; il neigeait ; la bise noire et glacée fouettait impitoyablement la retraite de vos malheureux soldats. Votre troupe passait clopin-clopant sur le Grand-Pont, harassée, épuisée par de dures et longues privations. La foule accourue sur votre passage était profondément impressionnée. A la vue de ces soldats mal vêtus, désarmés ; à la vue de ces visages blêmes, où se peignaient tant de souffrances physiques et d'accablement moral, tout le monde se découvrit durant le lugubre défilé.

Alors je vis des larmes rouler sur vos joues amaigries, larmes bien amères sans doute, mais tombant sur un sol hospitalier, où chacun s'empressa de vous tendre la main.

Je cherchai donc un hôte et m'approchai de vous au moment où, défaillant et pâle, vous alliez vous asseoir sur les marches du temple de St-François, ne pouvant plus vous soutenir sur vos pieds à demi-gelés et meurtris.

Je vous conduisis près de mon feu, où après quelques heures je crus apercevoir un rayon de gaîté sur votre visage ; mais elle s'y dessinait si faiblement et avec tant d'hésitation que vos traits semblaient avoir oublié la manière de l'exprimer.

Oh ! puissent des circonstances moins cruelles vous ramener un jour au milieu de ma petite famille si désireuse de vous revoir. Tenez, vous me parlez de votre prochain mariage : n'est-ce

point là un excellent prétexte pour faire un petit voyage en Suisse et venir nous serrer la main.

En me donnant de nombreux témoignages d'estime et de reconnaissance pour mon pays, pour Lausanne en particulier, vous me dites regretter vivement de n'avoir pas mieux pu étudier les institutions, les mœurs de notre petite République, et me demandez quelques lettres pour suppléer à ce qu'un court séjour n'a pu vous apprendre. Vous me demandez cela d'une manière à la fois si pressante et si aimable qu'il n'est guère possible de vous répondre par un refus.

Mais comment vous parler de ces institutions républicaines après notre regretté M. Eytel, qui, dans deux séances données aux internés, a développé ce sujet avec l'éloquence persuasive et la largeur de vues qui caractérisaient cet homme distingué.

Il faudra donc me borner à des considérations beaucoup moins élevées, à de simples détails qui pourront peut-être vous distraire sans vous instruire ni captiver bien vivement votre attention. Les usages politiques, les mœurs, l'histoire même de mon petit pays romand ne brillent pas toujours d'un éclat avantageux pour nous, et peuvent être diversement jugés. On y reconnaît parfois les défauts, les inconséquences d'un peuple encore jeune dans ses libertés, et qui garde de nombreuses traces des différents régimes qui l'ont gouverné.

Il n'y a pas si longtemps, mon cher ami, que nous sommes libres ; notre patrie vaudoise, après avoir passé successivement sous la domination des Romains, des Francs, des Bourguignons, des ducs de Zaeringen, des princes de Savoie et de LL. EE. de Berne, ne s'est totalement affranchie et émancipée que dans les premières années de ce siècle.

Dès lors toutes les libertés nous échurent. Enfants gâtés d'institutions enviées par tant d'autres peuples, favorisés par un sol généreux, nous faisons souvent comme ces gens que la fortune ne cesse de caresser : trop uniformément heureux nous nous créons des soucis et vivons, dans notre petite ruche, bien autrement que vous ne l'imaginez, vous qui ne nous avez vu qu'en passant.

A bientôt, et tout à vous.

ADOLPHE.

Quelques pages de mon histoire.

IV

Dieu me garde de dire trop de bien du propre fils de ma tante, mais la vérité m'oblige à avouer que Louis Demot, magistrat et président aux destinées d'un village important, jouissait d'une popularité complète et justement méritée. Son éducation, ses goûts, lui faisaient rechercher la compagnie des déshérités de ce monde, gent philosophe qui nargue la destinée en buvant du Gollion et en discutant le dernier ouvrage de Paul de Kock. Sa conversation, toujours abondante, était émaillée de bons petits jurons appropriés au sujet et faisait les dé-